



Les Ateliers de La Madeleine

APPEL À CANDIDATURES
RÉSIDENCE DE CRÉATION ART & ARTISANAT D'ART
ANCRÉE SUR LE TERRITOIRE ARLÉSIEEN ET PROVENÇAL

AUTOMNE - HIVER 2024
@ LES ATELIERS DE LA MADELEINE - ARLES

La résidence de création *art & artisanat d'art* ancrée sur le territoire arlésien et provençal est rendue possible grâce au soutien de

Présentation de la structure et du projet de résidence :

Les Ateliers de La Madeleine est une association à vocation artistique et culturelle créée en 2022, au sein du mas de La Madeleine à Arles (13200), fondée par Eugénie Lefebvre (fondatrice des Magasins généraux – Pantin-93 & présidente du festival Le Nouveau Printemps – Toulouse-31) et Ludovic Labayrade (Directeur artistique).

Le projet des Ateliers de La Madeleine est d'inviter des artistes visuels émergents à venir développer un projet mêlant arts visuels et artisanat d'art en lien avec le territoire arlésien et provençal.

Le temps de résidence est à définir en fonction du projet des artistes (quatre à huit semaines).

Une exposition de restitution à l'issue de la résidence est envisagée.

Lamadeleinearles.com

Le projet des Ateliers de La Madeleine est animé par plusieurs convictions :

L'importance du rôle de l'art et des artistes dans nos projets de société, dans notre compréhension des enjeux du monde qui nous entoure et dans notre relation aux vivants ;

L'envie d'encourager des projets engagés et animés d'une approche au sensible, à l'écologie, au soin, aux liens visibles comme invisibles ;

La nécessité de soutenir et accompagner les artistes dans la production de leurs œuvres ;

L'enjeu de valoriser les métiers de la main et du faire en invitant des artistes qui mettent ceux-ci au cœur de leur pratique ;

La volonté de valoriser les ressources et savoir-faire locaux et d'inviter des artistes de tous horizons à venir découvrir, interroger, dialoguer avec les ressources et traditions arlésiennes, camarguaises, provençales, pour les projeter dans de nouveaux imaginaires, de nouvelles perspectives, de nouvelles formes contemporaines ;

Le souhait de créer des ponts et des échanges entre des artistes d'univers variés s'intéressant aux traditions locales et les acteurs et habitants du territoire, des plus jeunes aux plus âgés, des natifs de la région aux nouveaux arrivés ;

L'humble ambition de continuer de faire vibrer la création et l'art à Arles, au-delà des lieux et espaces de monstration, et de faire rayonner l'énergie créatrice de la ville auprès du plus grand nombre – dans la région, en France, à l'international.

La spécificité du territoire arlésien :

Arles est une ville profondément unique qui insuffle l'acte de créer.

Cité d'Histoire dont le patrimoine architectural et culturel est le témoin des strates de son histoire qui se succèdent depuis l'époque antique, elle porte une énergie et une lumière puissantes et singulières. L'art et la création s'y déploient depuis toujours, de la route des artistes entre la Flandre et l'Italie au 16^e siècle au faste jamais égalé du costume de l'Arlésienne et aux peintres, photographes, etc qu'elle vit naître autant qu'elle les inspira aux 19^e et 20^e siècles, aux événements et lieux majeurs de la création contemporaine qu'elle abrite aujourd'hui.

Arles est aussi un trésor de biodiversité et de ressources naturelles notamment avec la région naturelle de la Camargue. À l'heure où l'on s'interroge sur de nouveaux modes de faire et de créer à l'aide de ressources locales et peu coûteuses en énergie, la Camargue et ses multiples ressources sont un terrain d'expérimentation extraordinaire.

Les Ateliers de La Madeleine se situent dans un mas ancien entouré de végétation dans le quartier de Trinquetaille, à la fois juste en face du centre-ville ancien, et en même temps, de l'autre côté du fleuve, à la pointe du delta entre le Rhône et le Petit Rhône qui donne naissance à la Camargue. À la rencontre des différentes facettes de la ville, ils offrent un cadre de travail et d'inspiration inédit pour les artistes résidents.

Objectifs au travers de cette résidence de création :

Soutenir les artistes émergents, leur offrir à la fois un cadre de création et un accompagnement de qualité, ainsi qu'une visibilité auprès de tous les publics, des acteurs locaux, des réseaux professionnels régionaux et nationaux ;

Valoriser les savoir-faire artisanaux locaux ;

Nourrir, à travers un regard et une démarche artistique, des visions et approches spécifiques et sensibles du territoire arlésien et provençal, de ses ressources et savoir-faire, de celles et ceux qui le composent et le font vivre ;

Encourager les liens interculturels et intergénérationnels autour de l'art et des artistes contemporains au travers de l'organisation des visites d'ateliers et de l'exposition de restitution.

Lieu de la résidence et conditions d'accueil :

Les Ateliers de La Madeleine se situent au sein du mas de La Madeleine au 18 rue Henry Dunant dans le quartier de Trinquetaille à Arles. Le mas de la Madeleine est un mas datant de 1868, calme et entouré de végétation, faisant face à un champ sauvage de deux hectares. Le mas se situe à 12 minutes à pied du centre-ville historique.

Le mas de La Madeleine propose également une activité de guesthouse au travers de la location de studios. Les fondateurs de la structure, Eugénie Lefebvre et Ludovic Labayrade, vivent sur place en famille.

L'artiste en résidence bénéficie d'un logement indépendant tout équipé d'environ 30m² au sein du mas de La Madeleine ainsi que d'un atelier indépendant d'environ 30m², toujours dans l'enceinte de la propriété.

Il est accompagné tout au long de sa résidence par Eugénie Lefebvre : rencontres régulières pour parler du projet - vision curatoriale, recherches, etc ; rencontres avec des acteurs-ressources du territoire ; visites et rencontres d'acteurs et lieux de création de la ville et la région; mise en réseau avec des professionnels régionaux et nationaux.

La présence de l'artiste aux Ateliers de La Madeleine est requise pendant la durée de la résidence.

Des Ateliers Ouverts seront organisés afin que l'artiste partage son travail avec le public professionnel et amateur.

La résidence pourra donner lieu à une exposition de restitution sur le territoire.

Calendrier :

La période de résidence est fixée pour une durée de quatre à huit semaines à l'automne - hiver 2024.

L'artiste argumentera le temps souhaité et la période de résidence en fonction de son projet.

Dotation :

Les Ateliers de La Madeleine allouent à l'artiste une bourse de résidence d'un montant total de 3 200€ TTC.

Les frais liés à la vie courante (nourriture, transport, ménage, ...) ainsi qu'au transport retour des œuvres sont à la charge de l'artiste. L'artiste doit être autonome dans ses déplacements.

Un vélo est à disposition dans la résidence.

L'assurance de responsabilité civile de l'artiste pour la durée de son séjour sera annexée à la convention d'accueil.

Critères de sélection :

L'appel à projet est ouvert à des artistes émergents, représentés ou non par une galerie, français ou internationaux.

Le comité de sélection portera une attention particulière :

- À la qualité du projet ;
- À la démarche innovante du projet ;
- À l'approche engagée, sensible, écologique, du projet ;
- Au fait que le projet prenne appui sur une ressource propre du territoire qu'il s'agisse de ressources naturelles, de matériaux, de savoir-faire, etc ;
- À la démarche de recherche préalable de l'artiste quant au territoire, aux ressources, aux partenaires éventuels, etc ;
- À la nécessité pour le projet d'une résidence à Arles ou dans la Région.

Comment postuler

Adresser votre candidature à ateliers@lamadeleinearles.com en indiquant en objet du mail « Candidature - NOM_Prénom » et en fournissant les documents et éléments suivants :

1. Un document pdf de présentation avec les informations suivantes :

Contact : Nom /Prénom/ Adresse complète/ Téléphone/ Mail/ Site web/ Activité artistique

Informations personnelles : Date de naissance/ Lieu de naissance/ Nationalité/ Langues parlées

Informations administratives : N° SIRET/ N° de sécurité sociale/ Code APE/ N° TVA intracommunautaire/ N° MDA ou AGESEA

2. Une note d'intention en présentant votre projet et la façon dont vous articulez art visuel et artisanat d'art, soit directement dans votre pratique soit avec le concours d'un.e artisan.e d'art local.e que vous aurez, de préférence, déjà identifié (2 pages maximum).

3. Votre portfolio, incluant un texte de votre démarche artistique, votre CV, des images de vos œuvres et des prises de vues d'expositions ou d'accrochages (3 mb maximum).

4. Le lien vers un enregistrement vidéo de maximum trois minutes en expliquant vos motivations pour postuler à la résidence.

La vidéo est à déposer sur une plateforme telle que YouTube ou Vimeo, en mode « non référencée » pour qu'elle soit accessible seulement aux personnes qui disposent du lien de visionnage.. Si la vidéo est protégée par un mot de passe, merci de l'indiquer en même temps que le lien de la vidéo.

5. Un budget prévisionnel de votre production.

Attention à bien nommer vos dossiers et y indiquer systématiquement vos Nom et Prénom.

Les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas étudiés, merci de vérifier vos documents avant l'envoi.

Date limite de dépôt : 31 août 2024